

**PIERRE D'ARGILE
KINETOIVERT**

(CE) N° 1907/2006 (REACH)

1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

Désignation commerciale : PIERRE D'ARGILE KINETOIVERT
Type du produit et usage : Nettoyant multi-surfaces

Identification de la société :
BIO-SORELIA
13 rue du Dr Proust BP 10 006
28120 ILLIERS-COMBRAY
Tel 02 18 88 55 72
N° appel d'urgence - ORFILA : 01 45 42 59 59 (France)
Email : contact@bio-sorelia-france.com

2.IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1 Classification de la substance ou du mélange :

Classification suivant Règlement CE n° 1272/2008 :

Indications concernant les dangers :

- pour l'homme :
- pour l'environnement : -

2.2 Éléments d'étiquetage

Pictogramme de danger : AUCUN

Mention d'avertissement : AUCUN

Mention de danger : AUCUN

Mention de prudence : AUCUN

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substance ou préparation ..X..

Nature chimique : Mélange minéral et base acqueuse.

Composants apportant un danger :

Numéro CAS	% poids	Nom	Classification selon la directive
5989-27-5	< 0.01 %	Limonene	67/548/CEE / REGLEMENT 907/2006
78-70-6	< 0.01 %	Citronellol	67/548/CEE / REGLEMENT 907/2006
106-22-9	< 0.01 %	Géraniol	67/548/CEE / REGLEMENT 907/2006
5392-40-5	< 0.01 %	Citral	67/548/CEE / REGLEMENT 907/2006
97-53-0	< 0.01 %	Eugenol	67/548/CEE / REGLEMENT 907/2006
78-70-6	< 0.01 %	Linalool	67/548/CEE / REGLEMENT 907/2006

4. MESURES DE PREMIERS SECOURS

Inhalation : -

Contact avec la peau : Rincer abondamment à l'eau

Contact avec les yeux : Rincer immédiatement abondamment à l'eau et consulter un spécialiste.

Ingestion : rincer la bouche à l'eau, NE PAS FAIRE BOIRE, NE PAS FAIRE VOMIR.

Consulter un médecin.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction : -Recommandés : Eau pulvérisée, mousse, poudre.

- A éviter :

Risques particuliers : Canaliser les rejets accidentels induits par les moyens d'extinction.

Equipement de protection : Port éventuel du masque.

Produits de combustion dangereux : Oxydes d'azote, de soufre et de carbone

6. MESURES EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles : Vêtements de protection, chaussures de sécurité, gants, lunettes

Protection de l'environnement : Empêcher le déversement dans les égouts, les eaux de surface.

Ne pas faire pénétrer dans les sols.

Méthodes de nettoyage (récupération, neutralisation, élimination)

-Pour le sol : Récupérer sur matière inerte (sable, terre, sciure, liant...) et faire détruire en centre agréé.

Rincer les résidus à grande eau.

-Pour l'eau : Alerter les autorités compétentes : pompiers, stations d'épuration, commune.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation : Eviter le contact prolongé avec la peau, éviter le contact oculaire

Conditions de stockage : Conserver le produit dans son emballage d'origine

Matériaux d'emballage : - Recommandés :

- A éviter :

BIO-SORELIA

- Nom du produit : Pierre d'argile Citronnelle

- Révision : 2

- Formule n° : MAT68

- Date janvier 2018

- Page : 2/4

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

- Composants présentant des valeurs limites d'exposition professionnelle à surveiller par poste de travail : aucun

- Protection individuelle : -
- Protection respiratoire : -
- Protection des mains :
- Protection des yeux : .

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Etat physique : pâte
Aspect / couleur : blanc à jaune pâle
Odeur : spécifique suivant mélange
pH (20°C) : 7.0 + / - 0.5
Point éclair : -
Masse volumique (20°C) :
Solubilité : Partielle dans l'eau
Autres informations : Viscosité à 20° C

10. STABILITE ET REACTIVITE

Stabilité : Stable dans les conditions normales de stockage et de manipulation.

Réactions dangereuses : Aucune connue

Produits de décomposition dangereux : Aucun

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë : Pour les composants : aucun

Effets locaux : Pour la préparation : aucun

- En cas d'inhalation : -
- En cas de projection cutanée :
- En cas de projection oculaire :
- En cas d'ingestion :
- Sensibilisation cutanée : -

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Toxicité aiguë pour les organismes aquatiques :

Agents de surface facilement biodégradables. (méthode OCDE 301).

Effets néfastes divers : La préparation n'est pas classée : « dangereux pour l'environnement »

Les agents de surface contenus dans ce mélange respectent les critères de biodégradabilité définis par la réglementation CE 648/2004 relatifs aux détergents .Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

BIO-SORELIA

- Nom du produit : Pierre d'argile Citronnelle

- Révision : 2

- Formule n° : MAT68

- Date janvier 2018

- Page : 3/4

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Elimination du produit : Pas de rejets importants directement dans le milieu naturel. Destruction en centre agréé.

Elimination des emballages contaminés : Laver les résidus à grande eau ; Récupération et traitement par un organisme agréé.

Catalogue européen des déchets : 20-01-29 Déchets, détergents contenant des substances dangereuses

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Voies terrestres : Fer / Route (RTMDR / F, ADR / RID)

- Classe : Non concerné
- Groupe d'emballage : Non concerné
- Etiquette de danger : Non concerné
- Code danger : Non concerné
- Code matière : Non concerné
- N° ONU : Non concerné
- Désignation du produit : Non concerné

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

15.1 Règlements / législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, santé et environnement :

Composition conformément à la réglementation CE 648/2004 :

Carbonate de calcium >30 %

Savon < 5%

Huile essentielle de menthe, tea tree, eucalyptus < 5 %

15.2 Evaluation de la sécurité chimique :

Pas de données disponibles

16. AUTRES INFORMATIONS

Fiche conforme aux normes définies par le règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH).

Cette fiche complète la notice technique d'utilisation mais ne la remplace pas.

Elle est établie en tenant compte des informations des Fiches de données de sécurité des différents composants du produit.

Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi.

L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu.

Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit.

Les données modifiées par rapport à l'ancienne version sont signalées par le signe (*) dans la marge.

Texte intégral des mentions abrégées : NC